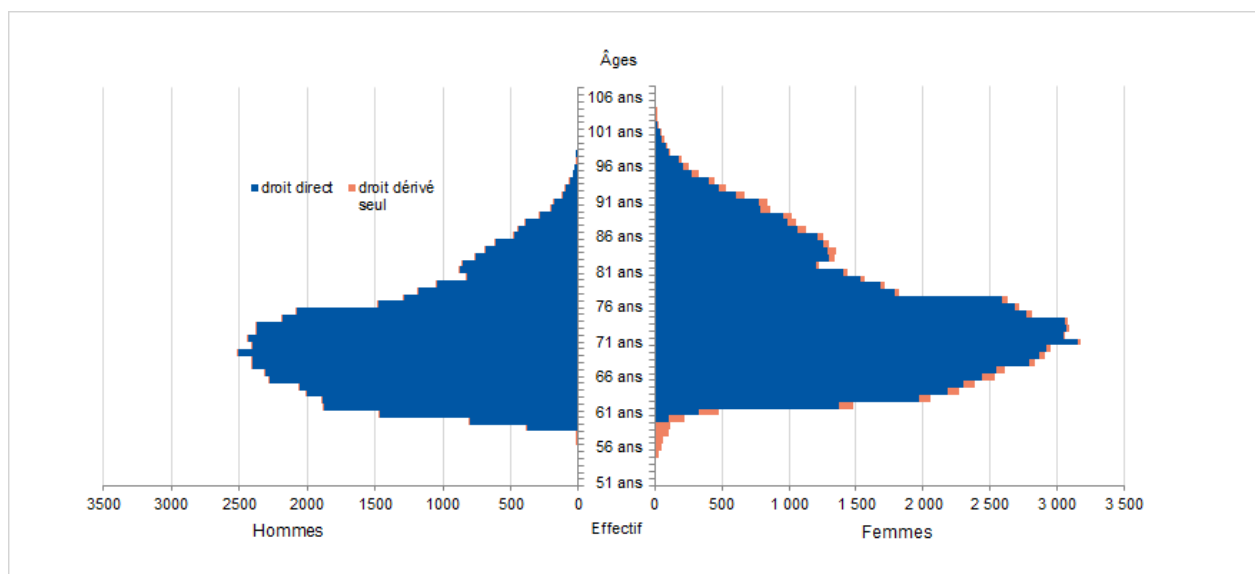


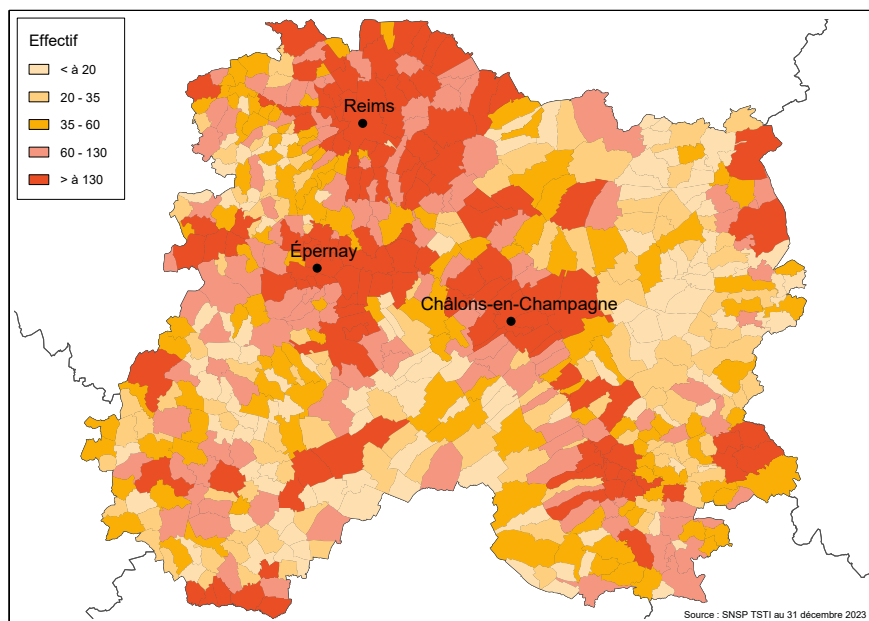
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 543	4 169	6 712
Droits directs (retraites personnelles)	2 311	2 674	4 985
Droits dérivés (retraites de réversion)	232	1 495	1 727
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	189	312	501
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	828	248	1 076
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,5 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,1 ans	74,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	48 360	64 375	112 735
Retraités percevant un droit direct seul	46 686	45 489	92 175
Retraités percevant un droit dérivé seul	209	2 494	2 703
Retraités percevant les deux à la fois	1 465	16 392	17 857
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	3,7%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 225	7 034	23 259
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	973 €	746 €	844 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	42,5%	30,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Reims			
Nombre total de retraités	12 237	18 104	30 341
Retraités percevant un droit direct seul	11 784	12 266	24 050
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	717	757
Retraités percevant les deux à la fois	413	5 121	5 534
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	6,0%	5,9%
Châlons-en-Champagne			
Nombre total de retraités	3 266	4 875	8 141
Retraités percevant un droit direct seul	3 143	3 256	6 399
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	224	234
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 395	1 508
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,8%	5,9%
Épernay			
Nombre total de retraités	1 905	2 975	4 880
Retraités percevant un droit direct seul	1 831	1 952	3 783
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	137	140
Retraités percevant les deux à la fois	71	886	957
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	5,1%	5,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".